PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2023

Présents : Pascale VANDAMME, Alain TROCHARD, Didier BROS, Nathalie CUOZZO, Magali GUEIDAN, Elie HERBEMONT,
Céline BELLARA, Sophie BERETTA, Sabine DA COSTA, Arnaud SAUVAIRE et Nicolas WISNIEWSKI.
Absent : Néant
La séance est ouverte à 18 h 30, sous la présidence de Pascale VANDAMME, Maire, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 17 mai 2023.
Date de la convocation : 17 juillet 2023
sont nommés secrétaire de séance Elie HERBEMONT et Nathalie CUOZZO
Pascale VANDAMME donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 mai 2023
- Délibération : redevance RODP Enedis 2023
- Délibération : heures de l'agent d'entretien passées à la STEP
- Titularisation agent d'entretien
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 mai 2023
Madame la Maire donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du 17 mai 2023 et le conseil municipal l'approuve à l'unanimité

Délibération : redevance RODP Enedis 2023
Le montant du forfait de la redevance RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public par les ouvrages des réseaux publics) Enedis est augmenté cette année 2023, à 234 €. Après discussion, le conseil municipal accepte ce montant dont un titre de recettes va être établi prochainement.
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Délibération : heures de l'agent d'entretien passées à la STEP
L'agent communal effectue des travaux à la station d'épuration (STEP) à raison de 7 heures par semaine, qui lui sont rémunérées sur le budget de la commune, alors qu'il s'agit du budget assainissement M49. Afin de rétablir cette dépense, qui s'élève pour l'année 2023 à 4.880 €, un mandat doit être fait du budget de la commune au budget assainissement, et un titre de recette dans le sens inverse. Après discussion, le conseil municipal accepte que ces opérations soient effectuées pour la somme de 4.880 €.
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Titularisation agent d'entretien
En remplacement de l'agent d'entretien parti à la retraite, Jean-Philippe Buchet a été embauché le 23 août 2021 en tant que contractuel, et il a été stagiairisé le 23 août 2022. La période de stage de un an étant concluante, et après discussion, le conseil municipal accepte de le titulariser à compter du 23 août 2023. Un arrêté municipal va être établi. Pour le remplacement de l'agent d'entretien pendant la période des congés d'été, plusieurs personnes ont été contactées, qui n'étaient pas disponibles. En raison des difficultés à trouver du personnel de remplacement dans toutes les communes environnantes, monsieur Romain Vandamme a proposé ses services pour dépanner dans l'urgence la commune. L'ensemble du conseil municipal est favorable à cette proposition qui permettra la continuité du service d'entretien de la commune pendant les 2 semaines de congés.

Questions diverses

- Projet d'un éclairage à l'extérieur du foyer
- Projet de plantation d'arbres dans la cour de l'école et rue de l'Encierro
- Journée du patrimoine : affiches à prévoir et projection d'un film documentaire sur Crespian
- Discussion sur le projet de signalétique du passage piétons sur la RD 6110 au niveau de la rue du Porche
- Une journée de prévention sécurité routière va être programmée avec la Gendarmerie
- Didier Bros a répertorié avec un technicien du SMEG des zones susceptibles de recevoir des panneaux photovoltaïques

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30

La Maire, **Les conseillers municipaux,**